

Le 5 mars 2019

Direction Action Sociale Gériatrique
NL/PG

Avis de vacance

**Aide Médico Psychologique ou
Accompagnant Educatif et Social – Vie en structure**

Résidence Autonomie Pierre Sémard et Centre de Jour Gabriel Péri

*Emploi à temps complet (0,75ETP Résidence Autonomie +0,25ETP Centre de jour)
relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins (catégorie C).*

**Délai de rigueur au plus tard le :
Vendredi 29 mars 2019 inclus**

La Résidence Autonomie Pierre Sémard et le Centre de jour sont deux établissements médico-sociaux, outil du soutien à domicile des personnes âgées.

La Résidence Autonomie « Pierre Sémard » comprend 70 appartements. Elle accueille des personnes âgées autonomes qui recherchent un lieu de vie collectif et sécurisant permettant le « vivre ensemble » tout en continuant à s'impliquer dans une vie sociale et citoyenne.

Elle prend en considération les besoins physiologiques et psychiques de la personne âgée et l'accompagne dans le processus du vieillissement. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (soins, administration, technique et restauration).

Le Centre de jour Gabriel Péri est un des dispositifs du soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou psychique.

Il assure un accueil collectif du public quatre jours par semaine.

Il a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies, leur confort moral et physique, de les accompagner dans leur projet et de soutenir les aidants naturels.

MISSION A LA RESIDENCE AUTONOMIE PIERRE SEMARD

En lien avec l'équipe soignante, l'aide médico-psychologique assurera des missions de soins et de prévention

- Il (elle) accompagnera et encouragera les personnes âgées dans le cadre du maintien du lien social.
- Il (elle) assurera un travail de lien et de transmission.
- Il (elle) participera et contribuera aux concertations pluridisciplinaires mensuelles.
- Il (elle) travaillera en lien et en transversalité avec les services du secteur gériatrique du C.C.A.S ainsi qu'avec les éventuels partenaires.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Activités

Soins :

- Il (elle) apportera, lorsque nécessaire, une aide dans les actes de la vie quotidienne et des soins d'hygiène en lien avec l'aide soignante ou lors d'une absence de cette dernière.
- Il (elle) sera sollicité(e) pour assurer les retours d'hospitalisations en lien avec les partenaires médico-sociaux et/ou paramédicaux.
- Il (elle) interviendra en cas d'appel d'urgence du résident.
- Il (elle) assurera les transmissions orale et écrite avec l'équipe de soins et de gardes.
- Il (elle) contribuera à l'élaboration et à la mise à jour du projet de vie individualisé de la personne accueillie.

Vie dans l'établissement

- Il (elle) proposera des actions d'animation et de stimulation favorisant l'autonomie et le lien collectif, mais aussi un travail individuel prenant en compte les souhaits et les potentiels de la personne.
- Il (elle) participera à l'organisation et à la mise en place des animations de prévention autour de la santé ainsi que les diverses manifestations en lien avec les différents partenaires.
- Il (elle) participera à l'accompagnement individuel ou collectif des résidents dans le cadre de la réhabilitation de la Résidence Autonomie.

MISSIONS AU CENTRE DE JOUR

Sous la responsabilité l'IDE chef de service, dans le respect de son champ de compétences et en articulation avec l'aide soignant(e) du service et /ou de la psychologue

- L'aide médico-psychologique(e) présente (e) le jeudi, contribuera à l'élaboration du projet d'accueil des personnes accueillies en adéquation avec ses besoins et ses attentes.
- Il ou elle participera à la réalisation des soins visant à répondre aux besoins essentiels de la vie (toilette intime, change des protections de l'incontinence, aide aux déplacements, aide à la prise du repas...)
- Il (elle) participera à l'élaboration du programme d'activité de la journée et à sa mise en œuvre.
- Il (elle) participera aux activités exceptionnelles programmées sur l'année (ateliers d'art thérapie, sorties,)
- Il ou elle participera à la gestion du groupe.

Il ou elle participera à la réunion mensuelle du service et plus largement l'ensemble des projets du service.

Compétences	
Savoirs-faire	Connaissances
Capacité d'anticipation, d'organisation et de gestion des activités Capacité à prendre en charge les troubles psycho comportementaux au sein d'un groupe. Maîtrise de gestion des groupe. Capacité au travail en équipe inter-disciplinaire.	Connaissance du public âgé en perte d'autonomie, notamment des personnes atteintes de pathologies neuro dégénératives. Maîtrise de l'outil informatique. Aptitudes ou expériences en animations et en activités prévention santé.

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

- Créativité
- Attitude bienveillante à l'égard des personnes accueillies et de leurs familles
- Sens du service public.
- Esprit d'initiative.
- Sens de la collaboration et du travail en équipe.
- Respect du secret professionnel.

Diplôme exigé :

Diplôme d'État d'Aide Médico psychologique ou d'Accompagnant Éducatif et Social – Vie en structure

Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9 - 12h	9 h- 12h	9 h à	
13h- 18h15	13h - 18h15	13h - 18h15	17h	13h - 18h15

Les activités et horaires décrits sont susceptibles d'être actualisés en fonction de l'évolution de service public et des techniques de travail.

Les agents intéressés par cet emploi, relevant du cadre d'emploi voudront bien faire acte de candidature (CV + lettre de motivation), sous couvert de leur chef de service, à l'attention de Monsieur le Président du CCAS.

Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS



